

AR Prefecture

005-210501078-20231211-91\_2023-DE

Reçu le 12/12/2023

Publié le 12/12/2023

ANNEXE 1 A LA CONVENTION  
RELATIVE A L'EVACUATION DE PERSONNE VICTIME D'ACCIDENT DE SKI

I ORGANISATION DES SECOURS DE LA STATION DE SCV Domaine skiable

Descriptif sommaire

a) Contacts d'urgence

- Effectifs pisteurs-secouristes = 58
- Autres secouristes = S.S.T. présents dans l'entreprise.

b) Evacuation sanitaire

➤ Sur le cabinet médical le plus proche (s'il y a lieu)

- Par ambulance communale
- Par ambulance privée sous convention et stationnée en permanence à la station

Nom de l'entreprise sanitaire retenue : \_\_\_\_\_

- Par ambulance privée sous convention et alertée au cas par cas

Nom de l'entreprise sanitaire retenue : ASSISTANCE / ALTITUDE

- Par moyen hélicoptéré sous convention

Nom de la société de transport aérien retenue : H.D.F

➤ Sur le centre hospitalier

- Par ambulance privée sous convention et stationnée en permanence à la station

Nom de l'entreprise sanitaire retenue : \_\_\_\_\_

- Par ambulance privée sous convention et alertée au cas par cas

Nom de l'entreprise sanitaire retenue : ASSISTANCE / ALTITUDE

- Par moyen hélicoptéré sous convention

Nom de la société de transport aérien retenue : H.D.F

**AR Prefecture**

005-210501078-20231211-91\_2023-DE

Reçu le 12/12/2023

Publié le 12/12/2023

**II ENGAGEMENT OPÉRATIONNEL****a) Contacts d'urgence**

Les numéros suivants permettent au CTA-CODIS de contacter SANS DÉLAI les personnes habilitées à engager les secours sur le domaine skiable.

Domaine alpin ou nordique	Service ou Personnels	Numéro de téléphone	Observations
	Central secours	04.92.25.55.65	
	Responsable des secours sur piste	07.72.41.07.35	ou 06.86.98.66.00
	Pisteur : Responsable équipe	06.41.27.53.84	
	Pisteur : Nom / nom	06.82.12.54.01	
	"	06.86.20.88.26	
	"	06.63.25.66.85	
	"	06.74.31.27.86	

**b) Modalités d'alerte**

Dans le cadre de la présente convention, l'alerte est transmise par le service ou les personnes habilitées au Centre de Traitement des Alertes ☎ 18 ou 112 en précisant :

- La nature de l'accident
- L'état de la victime
- Le lieu de l'accident
- Les moyens recherchés au préalable et déclarés indisponibles.

Après régulation et accord du centre 15, le service départemental d'incendie et de secours engage le moyen disponible le plus proche et le plus adapté.

A Puy St André le 12/12/2023

Le maire de la commune de Puy Saint André

M/No  
- Estelle ARLAUD  
Maire



## NUMÉROS D'URGENCE



SAISON 2022/2023

Fiche à destination du CTA/CODIS 05, sera utilisée dans le cadre du traitement d'une alerte ou demande de secours liée à la station

Nom de la station de ski

SCV domaine skiable

Horaires d'ouverture

voir fiche horaires d'exploitation

Contact hors horaires

04.92.25.55.65 / 07.72.41.07.35 / 06.86.98.66.00

Ski nocturne ?



OUI



NON

## DOMAINE ALPIN

Indiquer les noms et numéros de téléphone

Central secours

04.92.25.55.65

Responsable secours piste

Jonathan BLANCHON. 07.72.41.07.35

Pisteur

THUVAU Johan 06.86.98.66.00

Pisteur

R.E 1300/1300

06.63.25.66.85 / 06.30.26.73.26 / 06.86.20.88.26

Pisteur

R.E 1300/1300

06.41.27.53.84 / 06.74.31.27186 / 06.82.12.54.01.

## DOMAINE NORDIQUE

Indiquer les noms et numéros de téléphone

Central secours

04.92.25.55.65

 Cocher si central secours identique au domaine alpin

Responsable secours piste

Arielle CHAHA 07.85.66.74.97

Pisteur

06.44.37.63.25 Asthinte pisteurs SJVM

Pisteur

06.77.94.06.03 Anne.

Pisteur

06.11.64.30.08 Eloquent.

**AR Prefecture**

005-210501078-20231211-91\_2023-DE

Reçu le 12/12/2023

Publié le 12/12/2023